

États financiers du

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 15 août 2025

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	23 725 \$	746 \$
Sommes à recevoir du courtier	11 599 419	5 959 696
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	188 163 627	109 215 707
Intérêts et dividendes à recevoir	2 665 405	1 290 101
Autres débiteurs	241 930	215 749
Charges payées d'avance	38 523	43 428
Souscriptions à recevoir	1 198 656	32 231
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	993	30 568
	<u>203 932 278</u>	<u>116 788 226</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	18 212 724	13 828 792
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	23 030	1 674 703
Rémunération au rendement à payer (note 3)	575 321	495 732
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	162 004	173 386
Créditeurs et charges à payer	103 632	87 210
Autres créditeurs	73 449	63 897
Frais de gestion à payer (note 3)	136 973	47 869
Rachats à payer	42 664	8 451
	<u>19 329 797</u>	<u>16 380 040</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>184 602 481 \$</u>	<u>100 408 186 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	82 383 540 \$	62 202 776 \$
Catégorie F	87 698 809	28 543 913
Catégorie F (\$ US)	3 509 227	1 678 570
Catégorie G	8 328 537	5 647 776
Catégorie G (\$ US)	1 089 741	392 417
Catégorie I	1 592 627	1 942 734
	<u>184 602 481 \$</u>	<u>100 408 186 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie C	6 947 830	5 286 805
Catégorie F	7 145 425	2 342 235
Catégorie F (\$ US)	210 522	96 143
Catégorie G	709 568	482 198
Catégorie G (\$ US)	68 855	23 672
Catégorie I	134 573	167 079

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	11,86 \$	11,77 \$
Catégorie F	12,27	12,19
Catégorie F (\$ US)	16,67	17,46
Catégorie G	11,74	11,71
Catégorie G (\$ US)	15,83	16,58
Catégorie I	11,83	11,63
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	12,24	12,12
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	11,62	11,51

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire :

« **David Dattels** »

Gestionnaire,
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Produits		
Dividendes	834 335 \$	529 222 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	5 150 640	1 398 504
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	2 593 250	3 024 944
Profit net (perte nette) réalisé sur les dérivés	2 467 985	(447 933)
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(6 032 393)	1 301 766
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	1 622 098	(242 238)
Frais de consentement	41 849	854
	<u>6 677 764</u>	<u>5 565 119</u>
Charges		
Rémunération au rendement (note 3)	907 862	756 820
Frais de gestion (note 3)	764 500	217 850
Intérêts et frais d'emprunt	431 924	214 201
Charges d'exploitation	124 487	76 844
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	76 023	65 332
Frais juridiques	50 013	18 873
Honoraires d'audit	39 974	41 664
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	30 689	43 782
Retenues d'impôt	10 595	209 078
Droits de garde	1 783	3 134
	<u>2 437 850</u>	<u>1 647 578</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>4 239 914 \$</u>	<u>3 917 541 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	2 163 115 \$	3 487 800 \$
Catégorie F	1 986 879	87 478
Catégorie F (\$ US)	(113 584)	29 994
Catégorie G	165 948	132 949
Catégorie G (\$ US)	(27 136)	179
Catégorie I	64 692	179 141
	<u>4 239 914 \$</u>	<u>3 917 541 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)		
Catégorie C	0,34 \$	0,88 \$
Catégorie F	0,39	0,93
Catégorie F (\$ US)	(0,58)	1,74
Catégorie G	0,27	0,80
Catégorie G (\$ US)	(0,44)	1,67
Catégorie I	0,45	1,14

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
2025							
Catégorie C	62 202 776 \$	26 678 956 \$	(7 890 825) \$	(1 548 571) \$	778 089 \$	2 163 115 \$	82 383 540 \$
Catégorie F	28 543 913	62 488 941	(4 784 058)	(1 235 468)	698 602	1 986 879	87 698 809
Catégorie F (\$ US)	1 678 570	2 858 368	(898 405)	(68 000)	52 278	(113 584)	3 509 227
Catégorie G	5 647 776	2 904 893	(356 030)	(149 252)	115 202	165 948	8 328 537
Catégorie G (\$ US)	392 417	732 951	—	(21 255)	12 764	(27 136)	1 089 741
Catégorie I	1 942 734	132 490	(543 580)	(34 751)	31 042	64 692	1 592 627
	<u>100 408 186 \$</u>	<u>95 796 599 \$</u>	<u>(14 472 898) \$</u>	<u>(3 057 297) \$</u>	<u>1 687 977 \$</u>	<u>4 239 914 \$</u>	<u>184 602 481 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2025 se sont chiffrés respectivement à 985 348 \$ et à (985 348) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
2024							
Catégorie C	31 251 163 \$	27 622 314 \$	(12 206 587) \$	(946 236) \$	420 984 \$	3 487 800 \$	49 629 438 \$
Catégorie F	82 120	3 952 699	(12 026)	(21 641)	15 633	87 478	4 104 263
Catégorie F (\$ US)	211 261	117 496	(188 310)	(5 666)	4 106	29 994	168 881
Catégorie G	1 183 887	1 143 157	(65 368)	(39 057)	32 514	132 949	2 388 082
Catégorie G (\$ US)	1 500	—	—	(35)	35	179	1 679
Catégorie I	1 538 236	289 251	(187 043)	(37 934)	33 834	179 141	1 815 485
	<u>34 268 167 \$</u>	<u>33 124 917 \$</u>	<u>(12 659 334) \$</u>	<u>(1 050 569) \$</u>	<u>507 106 \$</u>	<u>3 917 541 \$</u>	<u>58 107 828 \$</u>

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2024 se sont chiffrés respectivement à 47 995 \$ et à (47 995) \$.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 239 914 \$	3 917 541 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(2 593 250)	(3 024 944)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	6 032 393	(1 301 766)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	(1 622 098)	242 238
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des sommes à recevoir du courtier	(5 639 723)	(3 263 243)
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(1 375 304)	(352 201)
Augmentation des autres débiteurs	(26 181)	(4 516)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	4 905	(4 645)
Diminution des débiteurs liés aux placements vendus	–	1 577 830
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	79 589	193 796
(Diminution) augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(11 382)	81 141
Augmentation des créditeurs et charges à payer	16 422	19 375
Augmentation des autres créditeurs	9 552	19 540
Augmentation des frais de gestion à payer	89 104	24 300
Diminution des créditeurs liés aux placements achetés	–	(383 999)
Produit de la vente de placements	397 724 021	286 442 850
Achat de placements	(475 528 711)	(303 403 980)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(78 600 749)	(19 220 683)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	93 644 826	32 457 670
Montant payé au rachat de parts rachetables	(13 453 337)	(12 649 644)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(1 369 320)	(543 463)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	78 822 169	19 264 563
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	221 420	43 880
Perte de change sur la trésorerie	(198 441)	(35 375)
Trésorerie à l'ouverture de la période	746	1 827
Trésorerie à la clôture de la période	23 725 \$	10 332 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	326 779 \$	43 097 \$
Intérêts reçus	3 965 475	1 107 277
Dividendes versés	26 750	42 336
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	633 601	447 934

*Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
71 400	Algoma Steel Group Inc.	619 330 \$	672 587 \$	0,36
143 300	Innergex énergie renouvelable inc., actions privilégiées, 3,244 %	3 536 185	3 589 665	1,94
50 700	Innergex énergie renouvelable inc., actions privilégiées, 5,75 %	1 258 708	1 275 612	0,69
512 658	Fonds de revenu mensuel bonifié PIMCO	4 746 882	4 552 403	2,47
279 100	Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 %	4 134 332	4 404 198	2,39
109 700	RF Capital Group Inc., actions privilégiées, 3,611 %	1 585 270	1 645 500	0,89
289 500	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	61 056	60 795	0,03
		<u>15 941 763</u>	<u>16 200 760</u>	<u>8,77</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
3 018 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,25 %, 31 août 2027	3 242 178	3 538 907	1,92
6 629 300	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030	7 843 905	8 838 183	4,79
2 000 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028	710 000	682 060	0,37
1 596 000	DIRTT Environmental Solutions, 6 %, 31 janv. 2026	1 473 208	1 544 130	0,84
3 062 000	DIRTT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 déc. 2026	2 668 385	2 847 660	1,54
5 418 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026	5 213 832	5 282 387	2,86
8 000 000	Dye & Durham Ltd., 6,50 %, 1 ^{er} novembre 2028	7 417 284	7 435 120	4,03
1 299 000	Corporation Fiera Capital, 7,75 %, 30 juin 2030	1 299 972	1 336 346	0,72
3 368 000	Corporation Fiera Capital, 8,25 %, 31 décembre 2026	3 411 993	3 440 042	1,86
5 000 000	Banque HomeEquity, 4,717 %, 17 juillet 2028	5 007 352	5 013 600	2,72
6 000 000	iA Société financière inc., 6,435 %	6 006 125	6 064 980	3,29
804 000	Intact Corporation financière, 4,125 %, 31 mars 2081	790 493	797 890	0,43
5 000 000	North American Construction Group Ltd., 7,75 %, 1 ^{er} mai 2030	5 000 000	5 196 300	2,81
1 112 000	NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust, 7,75 %, 30 avril 2028	1 122 428	1 130 348	0,61
8 088 000	Obsidian Energy Ltd., 11,95 %, 27 juillet 2027	8 521 370	8 328 052	4,51
4 500 000	Surge Energy Inc., 8,50 %, 5 sept. 2029	4 534 992	4 535 370	2,46
		<u>64 263 517</u>	<u>66 011 375</u>	<u>35,76</u>
Actions américaines				
103 449	Algonquin Power & Utilities Corp., actions privilégiées, 9,60317 %	3 605 133	3 545 242	1,92
118 625	Argo Group International Holdings Ltd., actions privilégiées, 7 %	4 086 960	4 047 557	2,19
87 960	Argo Group US Inc., actions privilégiées, 6,50 %	2 591 912	2 412 980	1,31
		<u>10 284 005 \$</u>	<u>10 005 779 \$</u>	<u>5,42</u>

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe américains				
4 900 000	American Coastal Insurance Corp., 7,25 %, 15 décembre 2027	6 607 094 \$	6 524 452 \$	3,53
7 025 000	BlueLinx Holdings Inc., 6 %, 15 novembre 2029	9 307 025	9 213 082	4,99
2 000 000	Boost Newco Borrower LLC, 7,50 %, 15 janvier 2031	2 962 382	2 895 498	1,57
2 000 000	Cable One Inc., 0 %, 15 mars 2026	2 613 353	2 579 545	1,40
2 626 000	Cable One Inc., 1,125 %, 15 mars 2028	2 768 421	2 756 697	1,49
5 250 000	Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026	7 334 609	7 134 149	3,86
1 002 000	Chegg Inc., 0 %, 1 ^{er} sept. 2026	1 233 850	1 064 862	0,58
5 000 000	Comcast Corp., 2,65 %, 15 août 2062	3 477 916	3 565 297	1,93
2 638 000	Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 ^{er} mai 2028	3 689 739	3 606 515	1,95
2 250 000	Dana Inc., 4,25 %, 1 ^{er} sept. 2030	3 001 587	3 029 511	1,64
2 000 000	Dana Inc., 4,50 %, 15 février 2032	2 657 543	2 663 287	1,44
199 950	Desktop Metal Inc., 14,31974 %, 12 juin 2025, premier rang	273 472	272 351	0,15
577 254	Desktop Metal Inc., 14,31974 %, 12 juin 2025, troisième rang	789 510	786 277	0,43
1 442 000	Desktop Metal Inc., 6 %, 15 mai 2027	1 990 634	1 374 903	0,74
2 000 000	Encino Acquisition Partners Holdings LLC, 8,50 %, 1 ^{er} mai 2028	2 822 066	2 793 613	1,51
3 614 000	Five Point Operating Co. / Five Point Capital Corp., 10,50 %, 15 janvier 2028	5 183 344	5 012 074	2,72
5 000 000	Genworth Holdings Inc, 6,78757 %, 15 nov. 2036	5 877 514	5 832 785	3,16
1 000 000	Getty Images Inc., 11,25 %, 21 février 2030	1 332 172	1 353 628	0,73
4 000 000	Great Canadian Gaming Corp., 8,75 % 15 novembre 2029	5 788 228	5 348 204	2,90
5 000 000	Greenfire Resources Ltd., 12 %, 1 ^{er} oct. 2028	7 525 645	7 188 347	3,89
4 600 000	GYP Holdings III Corp., 4,625 %, 1 ^{er} mai 2029	6 290 516	6 284 332	3,40
1 100 000	JetBlue Airways Corp., 0,50 %, 1 ^{er} avril 2026	1 464 629	1 418 915	0,77
1 175 000	Park-Ohio Industries Inc., 6,625 %, 15 avril 2027	1 574 884	1 565 801	0,85
4 250 000	Polaris Renewable Energy Inc., 9,50 %, 3 déc. 2029	6 096 971	5 990 843	3,25
3 000 000	Under Armour Inc., 7,25 %, 15 juillet 2030	4 097 385	4 149 638	2,25
2 000 000	Urban One Inc. 7,375 %, 1 ^{er} février 2028	1 473 175	1 535 659	0,83
		<u>98 233 664</u>	<u>95 940 265</u>	<u>51,96</u>
Options américaines				
200 000	iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options de vente, 78 \$, 18 juillet 2025	<u>54 960</u>	<u>5 448</u>	<u>0,00</u>
	Total des placements détenus	188 777 909 \$	188 163 627 \$	101,91

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(400)	AutoCanada Inc.	(6 706) \$	(8 768) \$	0,00
(77 000)	FINB BMO échelonné actions privilégiées	(853 519)	(888 580)	(0,48)
(24 800)	NFI Group Inc..	(259 800)	(447 392)	(0,24)
(366 453)	Victoria Gold Corp.	(349 107)	(3 664)	0,00
		<u>(1 469 132)</u>	<u>(1 348 404)</u>	<u>(0,72)</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
(1 000 000)	Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	(937 500)	(994 050)	(0,54)
(1 000 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,095 %, 6 février 2032	(782 525)	(885 790)	(0,48)
(1 000 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,113 %, 8 avr. 2027	(912 500)	(987 470)	(0,53)
(460 000)	AutoCanada Inc., 5,75 %, 7 février 2029	(438 150)	(434 682)	(0,24)
(4 000 000)	Banque de Montréal, 4,30 %, 26 novembre 2080	(3 954 000)	(3 996 840)	(2,17)
(1 000 000)	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28 oct. 2080	(990 500)	(1 000 290)	(0,54)
(1 000 000)	Heavy Metal Equipment & Rentals, 7,25 %, 26 février 2030	(966 250)	(974 840)	(0,53)
(1 000 000)	Banque Nationale du Canada, 4,30 %, 15 novembre 2080	(990 500)	(998 960)	(0,54)
(1 017 000)	NFI Group Inc., 5 %, 15 janvier 2027	(960 716)	(1 006 728)	(0,55)
(1 000 000)	Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24 novembre 2080	(991 250)	(1 000 820)	(0,54)
(1 201 000)	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd., 8 %, 30 juin 2029	(884 942)	(885 137)	(0,48)
		<u>(12 808 833)</u>	<u>(13 165 607)</u>	<u>(7,14)</u>
Options canadiennes				
(50 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$, 16 janv. 2026	(47 000)	(93 250)	(0,05)
(50 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$, 18 juill. 2025	(8 000)	(17 750)	(0,01)
(100 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$, 19 sept. 2025	(48 000)	(105 000)	(0,06)
(50 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$, 18 juill. 2025	(31 000)	(10 750)	(0,01)
(100 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$, 15 août 2025	(51 000)	(42 000)	(0,02)
(50 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$, 17 oct. 2025	(36 000)	(44 750)	(0,02)
(50 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 14 \$, 17 oct. 2025	(24 500)	(32 250)	(0,02)
(50 000)	Cineplex Inc., options de vente, 10,50 \$, 18 juill. 2025	(12 000)	(8 750)	0,00
		<u>(257 500)</u>	<u>(354 500)</u>	<u>(0,19)</u>
Bons de souscription canadiens				
(11)	Constellation Software Inc., 0 \$, 31 mars 2040	—	—	—
Actions américaines				
(125 076)	FTAI Infrastructure Inc.	(1 008 174)	(1 051 158)	(0,57)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2025 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Titres à revenu fixe américains			
(500 000)	Advance Auto Parts Inc., 3,90 %, 15 avr. 2030	(598 883) \$	(638 839) \$	(0,35)
(500 000)	Cinemark USA Inc., 7 %, 1 ^{er} août 2032	(686 212)	(708 060)	(0,38)
(500 000)	Vail Resorts Inc., 6,50 %, 15 mai 2032	(684 750)	(705 064)	(0,38)
		<u>(1 969 845)</u>	<u>(2 051 963)</u>	<u>(1,11)</u>
	Option américaine			
(300 000)	iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options d'achat, 80 \$, 18 juill. 2025	(77 474)	(241 092)	(0,13)
		<u>(77 474)</u>	<u>(241 092)</u>	<u>(0,13)</u>
	Total des placements vendus à découvert	(17 590 958)	(18 212 724)	(9,86)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	(20 980)	—	—
		<u>(20 980)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements détenus, montant net	<u>171 165 971 \$</u>	169 950 903	92,05
	Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)		(22 037)	(0,01)
	Autres actifs, montant net		<u>14 673 615</u>	<u>7,96</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>184 602 481 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2025 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
2 septembre 2025	\$ US	\$ CA	1,357868	(106 705 395) \$	(106 728 425) \$	(23 030) \$
2 septembre 2025	\$ CA	\$ US	1,357868	3 511 500	3 512 258	758
2 septembre 2025	\$ CA	\$ US	1,357868	1 090 500	1 090 735	235
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré						(22 037) \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Le Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 2 janvier 2019, et modifiée le 28 janvier 2021, le 9 février 2021 et le 19 décembre 2022. La date de constitution du Fonds est le 19 décembre 2022. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 29 décembre 2022. NewGen Asset Management Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du Fonds. Le siège social du gestionnaire est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Valeurs Mobilières TD Inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité inférieure émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de capitaux propres ordinaires. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de liquidités, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'IASB.

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2025.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des dérivés, des bons de souscription et des options comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Opérations sur instruments dérivés (suite)

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujetti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

r) Trésorerie

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

i) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées, publiées par l'IASB mais non encore adoptées par le Fond (suite)

- ii) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers intermédiaires.

3. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2025, 28 462 parts de catégorie I (31 décembre 2024, 46 650 parts de catégorie I) étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 336 831 \$ (31 décembre 2024 – 542 432 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes à certains investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
2025					
Catégorie C	5 286 805	2 266 603	(671 912)	66 334	6 947 830
Catégorie F	2 342 235	5 141 368	(395 712)	57 534	7 145 425
Catégorie F (\$ US)	96 143	163 999	(52 694)	3 074	210 522
Catégorie G	482 198	247 960	(30 485)	9 895	709 568
Catégorie G (\$ US)	23 672	44 391	–	792	68 855
Catégorie I	167 079	11 377	(46 549)	2 666	134 573
2024					
Catégorie C	2 849 654	2 438 029	(1 062 675)	37 177	4 262 185
Catégorie F	7 438	342 330	(1 063)	1 355	350 060
Catégorie F (\$ US)	14 282	7 594	(11 768)	262	10 370
Catégorie G	109 133	102 451	(5 866)	2 910	208 628
Catégorie G (\$ US)	106	–	–	2	108
Catégorie I	140 530	25 451	(15 912)	2 967	153 036

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Valeurs Mobilières TD Inc., laquelle s'est vu attribuer la note A+, et de Banque Scotia, à qui S&P Global Rating a attribué la note de A+.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Instruments de créance par notation de crédit*	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2025	31 décembre 2024
AA	0,00 %	0,41 %
A+	0,00 %	0,83 %
A	0,00 %	4,27 %
A-	1,93 %	0,42 %
BBB+	3,29 %	0,42 %
BBB	(1,12) %	(0,05) %
BBB-	0,08 %	7,79 %
BB+	2,64 %	7,59 %
BB	1,04 %	9,04 %
BB-	12,97 %	6,59 %
B+	23,12 %	15,01 %
B	7,03 %	9,90 %
B-	6,87 %	6,51 %
CCC+	2,78 %	10,69 %
CCC	0,00 %	1,63 %
CCC-	0,37 %	0,00 %
Sans notation de crédit	18,47 %	6,99 %

*Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

5. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur totale des dettes impayées du Fonds aux termes des contrats d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 115,5 % (31 décembre 2024 – 106,8 %) et de 145,2 % (31 décembre 2024 – 195,7 %) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Instruments de créance* par échéance	30 juin 2025	31 décembre 2024
Moins de 1 an	19 017 754 \$	11 143 250 \$
De 1 an à 3 ans	44 207 447	36 228 358
De 3 à 5 ans	63 805 807	15 791 679
Plus de 5 ans	19 703 062	8 564 009
Exposition nette	146 734 070 \$	71 727 296 \$

Incidence en pourcentage

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	79,49	71,44
---	-------	-------

*Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2025, 14,2 % (31 décembre 2024 – 27,3 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 1,6 % (31 décembre 2024 – 3,8 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 2 321 683 \$, ou 1,26 % (31 décembre 2024 – 2 365 962 \$, ou 2,4 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2025 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
30 juin 2025						
Dollar américain	2 539 686 \$	8 718 977 \$	11 258 663 \$	126 984 \$	435 949 \$	562 933 \$
	2 539 686 \$	8 718 977 \$	11 258 663 \$	126 984 \$	435 949 \$	562 933 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1,38	4,72	6,10	0,07	0,24	0,31

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2024 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2024						
Dollar américain	(60 332 429) \$	59 850 954 \$	(481 475) \$	(3 016 621) \$	2 992 548 \$	(24 073) \$
	(60 332 429) \$	59 850 954 \$	(481 475) \$	(3 016 621) \$	2 992 548 \$	(24 073) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(60,09)	59,61	(0,48)	(3,00)	2,98	(0,02)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	26 206 539 \$	– \$	– \$	26 206 539 \$
Revenu fixe	–	159 518 109	2 433 531	161 951 640
Options	5 448	–	–	5 448
Contrats à terme de gré à gré	–	993	–	993
	26 211 987 \$	159 519 102 \$	2 433 531 \$	188 164 620 \$
Passifs				
Actions ordinaires	2 395 898 \$	3 664 \$	– \$	2 399 562 \$
Revenu fixe	–	15 217 570	–	15 217 570
Options	595 592	–	–	595 592
Contrats à terme de gré à gré	–	23 030	–	23 030
	2 991 490 \$	15 244 264 \$	– \$	18 235 754 \$

Le tableau ci-dessous présente la variation des placements évalués à la juste valeur au moyen de données d'entrées importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	– \$
Achats	3 823 916
Ventes	(763 177)
Pertes réalisées comprises dans le résultat net	(7 124)
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(620 084)
Solde de clôture au 30 juin 2025	2 433 531 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	27 389 820 \$	– \$	– \$	27 389 820 \$
Revenu fixe	2 356 465	79 404 689	–	81 761 154
Options	43 848	20 885	–	64 733
Contrats à terme de gré à gré	–	30 568	–	30 568
	29 790 133 \$	79 456 142 \$	– \$	109 246 275 \$
Passifs				
Actions ordinaires	3 231 315 \$	3 665 \$	– \$	3 234 980 \$
Revenu fixe	–	10 033 858	–	10 033 858
Options	350 653	209 301	–	559 954
Contrats à terme de gré à gré	–	1 674 703	–	1 674 703
	3 581 968 \$	11 921 527 \$	– \$	15 503 495 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2025
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement à l'échéance entraînerait une baisse de 24 335 \$ de la valeur de marché.	2 433 531 \$
				2 433 531 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
2 septembre 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3579	3 512 258 \$	3 511 500 \$	758 \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
2 septembre 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3579	1 090 735 \$	1 090 500 \$	235 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2024 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latente
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	913 840 \$	886 312 \$	27 528 \$
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	762 702	765 532	(2 830)

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latente
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	93 484 \$	90 668 \$	2 816 \$
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	10 793	10 570	223
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	287 812	287 860	(48)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2025 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
2 septembre 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,3579	(106 728 425) \$	(106 705 395) \$	(23 030) \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2024 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
27 janvier 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4391	(51 503 957) \$	(49 952 461) \$	(1 551 496) \$
27 janvier 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4391	(5 252 569)	(5 143 945)	(108 624)
27 janvier 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4391	(5 540 381)	(5 528 677)	(11 704)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Constellation Software Inc.	31 mars 2040	0,31 \$	(3) \$	– \$

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Constellation Software Inc.	31 mars 2040	0,31 \$	(3) \$	– \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Option

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options de vente, 78 \$	18 juill. 2025	78,00 \$	15 600 000 \$
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	16 janv. 2026	12,00	(600 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	18 juill. 2025	12,00	(600 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	19 sept. 2025	12,00	(1 200 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	18 juill. 2025	12,50	(625 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$	15 août 2025	13,00	(1 300 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$	17 oct. 2025	13,00	(650 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 14 \$	17 oct. 2025	14,00	(700 000)
Cineplex Inc., options de vente, 10,50 \$	18 juill. 2025	10,50	(525 000)
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options d'achat, 80 \$	18 juill. 2025	80,00	(24 000 000)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
FINB BMO échelonné actions privilégiées, options de vente, 10,70 \$	17 janv. 2025	10,70 \$	37 450 \$
FINB BMO échelonné actions privilégiées, options de vente, 10,80 \$	17 janv. 2025	10,80	10 800
Banque canadienne de l'Ouest, options de vente, 50 \$	17 janv. 2025	50,00	100 000
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options de vente, 78 \$	17 janv. 2025	78,00	7 800 000
Apple Inc., options de vente, 240 \$	17 janv. 2025	240,00	3 000 000
Apple Inc., options d'achat, 240 \$	17 janv. 2025	240,00	(3 000 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	16 janv. 2026	12,00	(600 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	17 janv. 2025	12,00	(600 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	17 avr. 2025	12,50	(1 250 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	21 févr. 2025	12,50	(625 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	21 mars 2025	12,50	(250 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 14 \$	16 mai 2025	14,00	(700 000)
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options d'achat, 79 \$	17 janv. 2025	79,00	(7 900 000)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2025			
Catégorie C	2 163 115 \$	6 410 809	0,34 \$
Catégorie F	1 986 879	5 104 961	0,39
Catégorie F (\$ US)	(113 584)	196 682	(0,58)
Catégorie G	165 948	622 495	0,27
Catégorie G (\$ US)	(27 136)	62 213	(0,44)
Catégorie I	64 692	144 240	0,45
30 juin 2024			
Catégorie C	3 487 800 \$	3 961 409	0,88 \$
Catégorie F	87 478	94 372	0,93
Catégorie F (\$ US)	29 994	17 230	1,74
Catégorie G	132 949	165 671	0,80
Catégorie G (\$ US)	179	107	1,67
Catégorie I	179 141	156 713	1,14

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 (suite)

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2024, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de néant (2023 – néant) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2023 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2025	30 juin 2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	4	4
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	100,00 %	39,85 %